

De Rio au Compte à rebours 2010

Ces dernières années, la communauté internationale a progressivement pris conscience de l'urgence d'arrêter le déclin des ressources naturelles. Une série d'accords internationaux ont jalonné cette évolution des engagements politiques. Voici quelques repères.

1992. Sommet de la Terre à Rio, signature de la Convention sur la Diversité Biologique. La biodiversité apparaît comme un bien vital et commun à tous.

Sept 2001. Conseil européen de Göteborg : les chefs d'États et de gouvernements s'engagent à arrêter la perte de biodiversité d'ici 2010.

Sept 2002. Sommet de la Terre à Johannesburg : le reste de la planète est plus frileux que l'Europe et décide de freiner la perte de biodiversité d'ici 2010.

Mai 2004. Le Compte à rebours 2010 est officiellement lancé. Cette initiative regroupe de multiples groupes d'intérêts, à l'échelle européenne, pour atteindre les objectifs fixés pour 2010. Plus d'infos sur www.countdown2010.net

Au niveau belge, les conventions sont signées par des représentants du pouvoir fédéral, puis transcrites dans les législations régionales lorsque le sujet relève de leurs compétences.

Côté jardin la biodiversité alimentaire

Nature et Progrès



Cette association défend une agriculture biologique et promeut des modes de vie doux pour l'environnement. Parmi ses combats de tous les jours : la sauvegarde des variétés anciennes et la lutte contre les OGM (Organismes Génétiquement Modifiés). Ses outils : sa revue Valériane, des conseils de jardiniers bio experts, ses salons Valériane et Bioliège, ses formations, sa librairie, ses campagnes (pesticides, OGM, plantes invasives, par exemple), ses répertoires d'adresses bio, ses nombreuses journées portes-ouvertes (habitat, jardin sauvage, potager bio, etc.)

Rue de Dave 520 à 5100 Jambes, T. 081 30 36 90, info@natpro.be, www.natpro.be.

Kokopelli

Cette association veut rendre accessibles les anciennes variétés potagères, en organisant une production et une distribution de semences. Elle œuvre en outre dans le Sud à la mise en valeur de techniques d'agriculture durable.

Terre potagère - Semences de Kokopelli, rue Fontena, 1 à 5374 Maffe (Havelange), T./F. 086 32 31 72, kokopelli.be@kokopelli.asso.fr, www.kokopelli.asso.fr/.

Semailles

Pour se procurer des semences et plants de variétés potagères anciennes de culture biologique.

Les Semailles, rue du Sabotier, 20 à 5340 Faulx-Les-Tombes, T. 081 57 02 97, semaille@semaille.com, <http://users.skynet.be/semailles>.

Écoflora

Une pépinière spécialisée dans les plantes sauvages indigènes et une jardinerie écologique (engrais et terreaux biologiques, nichoirs...). Ninoofsesteenweg, 671 à 1500 Halle, T. 02 361 77 61, info@ecoflora.be, www.ecoflora.be.

Côté sensibilisation et action

Des CRIE
très « biodiversité »

Plusieurs CRIE (Centre Régional d'Initiation à l'Environnement) proposent des activités liées à la biodiversité. Le CRIE du Fourneau Saint-Michel, situé en bordure du massif de Saint-Hubert, affectionne le thème de l'écosystème forestier. Installé à l'entrée des Marais d'Harchies, celui d'Harchies est « spécialisé » dans les zones humides. Au CRIE de Mouscron (voir p. 15), on abordera plutôt : jardin au naturel, potager, insectes, rapaces, etc. Le CRIE de Mariemont, qui travaille autour des parcs et jardins, propose aussi des animations générales sur le thème de la biodiversité. À Eupen, le CRIE tout proche des réserves naturelles des Hautes-Fagnes aborde la biodiversité par le biais de ce milieu. Cellule de coordination des CRIE, Avenue Prince de Liège, 15 à 5100 Jambes, T. 081 33 51 21, http://environnement.wallonie.be/reseau_crie/.

CIFEC
de Comblain-au-Pont

Ce Centre d'Initiation et de Formation à l'Environnement propose, entre autres, la découverte des chauves-souris. Pour les animations à destination des écoles, beaucoup de liens sont possibles avec les programmes scolaires.

Rue du Grand Pré, 25 à 4170 Comblain-au-Pont, T. 04 380 59 50, cifec.comblain@swing.be.

Natagora

Natagora est le fruit du rapprochement entre Aves Société ornithologique et les Réserves Naturelles RNOB, qui ont mis en commun leurs ressources, notamment en matière de politique générale de conservation de la nature, de communication et d'éducation. Les deux associations conservent toutefois une partie de leurs activités spécifiques : ornithologiques pour Aves, conservation de la nature pour les Réserves RNOB.

Natagora asbl, rue du Wisconsin 3 à 5000 Namur, T. 081 83 05 70,

info@natagora.be,
www.natagora.be.

Aves, Maison liégeoise de l'Environnement, Rue Fusch 3 à 4000 Liège, T. 04 250 95 90, www.aves.be,

RNOB, Rue Royale Sainte-Marie 105 à 1030 Bruxelles, T. 02 245 55 00, info@rnob.be, www.rnob.be.

Les Cercles des
Naturalistes de Belgique

Cette association regroupe des jeunes et des adultes intéressés par la découverte, la connaissance et la protection de la nature. Ils gèrent des réserves naturelles, organisent des excursions, des voyages d'étude, des formations de Guides-Nature, des stages pour naturalistes et écoles.

Rue des Écoles, 21 à 5670 Verviers-sur-Viroin, F. 060 39 94 36, CNBCMV@win.be.

Institut royal des
sciences naturelles
de Belgique

Une institution à fréquenter pour ses expositions permanentes comme temporaires. En coulisses, dans la section de Biologie de la conservation, une équipe de scientifiques évalue l'impact des activités humaines sur la biodiversité. Enfin, avis aux enseignants : le service éducatif propose une foule d'activités et des dossiers didactiques.

29 rue Vautier à 1000 Bruxelles, T. 02 627 42 11, www.sciencesnaturelles.be.



Du côté des institutions

À Bruxelles

En Région de Bruxelles Capitale, la biodiversité est présente grâce à la gestion différenciée des parcs régionaux, assurée par l'IBGE (Institut Bruxellois de Gestion de l'Environnement) (voir p. 10). Av. Gulledele, 100 à 1200 Bruxelles. Pour le grand public, s'adresser au Guichet des Halles Saint-Géry, Place Saint-Géry, 1 à 1000 Bruxelles, T. 02 775 75 75, info@ibgebim.be, www.ibgebim.be.

En Région wallonne

Au niveau institutionnel, la Division Nature et Forêts de la DGRNE (Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement) supervise les actions de protection de la nature. En son sein, une équipe de scientifiques (SIBW - Système d'information sur la biodiversité en Wallonie) étudie la biodiversité wallonne. Sur leur site Internet : des documents sur les espèces, les habitats, la législation, etc. Avenue Prince de Liège, 15 à

5100 Namur, T. 081 33 58 08, DNF.DGRNE@mrw.wallonie.be, <http://mrw.wallonie.be/dgrne/sibw/>.

Le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)

Voir article p. 10. Rens. DGRNE : 081 33 58 78, <http://environnement.wallonie.be/dnf/PCDN/>.

Natura 2000

Natura 2000 est un réseau de sites européens désignés en fonction de leur richesse biologique et dont l'objectif est de protéger un grand nombre d'espèces et leurs habitats naturels. Pour plus d'infos, consulter le site Internet de la Région Wallonne dédié à Natura 2000 ainsi que le site du WWF :

www.wwf.be/fr/,
<http://natura2000.wallonie.be>.

Cinq Centres Natura 2000 assurent l'information du public. Centre Natura 2000 de Mons : 065 40 11 40.

Quand les citoyens participent

La Plate-Forme participative de la Forêt de Soignes

En partenariat avec le WWF-Belgium, la Fondation pour les générations futures et la Fondation Roi Baudouin, l'IBGE a mis en place une plate-forme participative incluant toutes les personnes concernées par la forêt de Soignes : utilisateurs (joggeurs, promeneurs, naturalistes, cyclistes, mouvements de jeunesse, cavaliers), forestiers, gestionnaires... L'objectif : mieux gérer cette forêt, dans la concertation, pour lui assurer un avenir à long terme.

Contact :

annick.debeukelaer@wwf.be,
<http://www.soignes-zonien.net/fr/contact/index.htm>.

Les contrats de rivière

Aux quatre coins de la Wallonie, des cours d'eau sont aujourd'hui gérés de façon participative, avec leurs différents

utilisateurs, sous forme de contrat de rivière. Pour rejoindre le plus proche de chez vous, prenez contact avec la Direction des eaux de surface de la DGRNE.

DGRNE, Avenue Prince de Liège, 15, à 5100 Namur, T. 081 33 50 50, A.Lejeune@mrw.wallonie.be, http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere/.



À l'échelle internationale

WWF, Amis de la Terre et Greenpeace

Trois incontournables de la scène associative internationale pour s'informer, militer et agir en faveur de la biodiversité. La sensibilisation des jeunes est une priorité du WWF : documents pédagogiques, outils didactiques, campagnes éducatives... Les Amis de la Terre cherchent à toucher le citoyen pour qu'il devienne actif, notamment grâce à son jardin. Greenpeace est réputé pour ses campagnes chocs.

WWF-Belgium, Boulevard Émile Jacqmain 90 à 1000 Bruxelles, T. 02 340 09 99, info.web@wwf.be, <http://www.wwf.be/fr/index.cfm>, Les Amis de la Terre Belgique, place de la Vingeanne 1 à 5100 Dave (Namur), T. 081 40 14 78, www.amisdelaterre.be, Greenpeace Belgique, Chaussée de Haecht, 159 à 1030 Bruxelles, T. 02 274 02 00, info@be.greenpeace.org, www.greenpeace.be.



Les Parc naturels

Ils sont actuellement au nombre de 9 en Belgique. « Un parc naturel est un territoire rural, d'un haut intérêt biologique et géographique, soumis à des mesures destinées à en protéger le milieu en harmonie avec les aspirations de la population et le développement économique et social du territoire concerné. » Ils s'attachent également à l'éducation et à l'encadrement du public afin de le sensibiliser au respect de l'environnement et à la conservation de la nature.

Coordonnées auprès de la DGRNE : T. 081 33 50 50.

UICN (Union Mondiale pour la Nature)

L'UICN rassemble des États, des organismes gouvernementaux et de nombreuses ONG au sein d'une association unique mondiale. Son rôle : influencer, encourager et aider les sociétés à conserver l'intégrité et la diversité de nature et à s'assurer que toute utilisation des ressources naturelles est équitable et écologiquement durable.

Sa Commission de l'Éducation et de la Communication (CEC) œuvre pour une éducation pour un Développement Durable.

Bureau régional UICN pour l'Europe, Boulevard Louis Schmidt 64 à 1040 Bruxelles, T. 02 732 82 99, europe@iucn.org, www.iucneurope.org/.

Bruxelles Nature

Au début des années 80, des associations de protection de la nature et des comités de quartier bruxellois se sont constitués en front commun pour préserver les espaces naturels ou semi-naturels de la capitale de l'urbanisation galopante. En 2003, ils ont créé une ASBL, Bruxelles Nature. Au programme de leurs activités : des forums de discussion, de réflexion, des visites guidées de sites naturels.

Rue Richard Vandelde 119 à 1030 Bruxelles, T. 02 242 87 04, www.bruxellesnature.be.